

Allocution de Monsieur Ali HADDAD
Président du Forum des Chefs d'Entreprise

Signature de la Charte pour la mise en œuvre du
Partenariat Public Privé

Alger 23 décembre 2017

Décembre 2017

Monsieur le Premier Ministre

Messieurs les Ministres

Monsieur le Secrétaire Général de l'UGTA

Messieurs les présidents des organisations patronales

Mes chers amis de la presse

Honorable assistance

Je voudrais exprimer ma profonde reconnaissance à Monsieur le Premier Ministre, à Monsieur le Secrétaire Général de l'Union Générale des Travailleurs Algériens et aux Présidents des organisations patronales signataires de la Charte qui ont souscrit à l'acte fondateur de cette nouvelle approche pour la mise en œuvre du Partenariat Public Privé.

J'adresse mes vifs remerciements à Si Abdelmadjid Sidi Said qui a encore une fois prouvé son étoffe de rassembleur en veillant à l'aboutissement de cette excellente initiative qui est aussi le prolongement de la signature du Pacte National Economique et Social de Croissance.

Je voudrais également remercier Messieurs les Présidents de l'UNEP, la CIPA, le CNPA, la CAP, l'UNI et l'AGEA, de m'avoir accordé l'insigne honneur de représenter et d'intervenir aujourd'hui au nom de toutes les organisations patronales.

Je tiens enfin, à remercier chaleureusement Monsieur le Premier Ministre qui a rendu ses lettres de noblesse à la notion de dialogue social en multipliant les espaces d'une concertation saine et fructueuse.

Je n'ai pas de mots pour décrire ma fierté et ma joie de faire partie des artisans de cette refondation historique du modèle économique algérien dont le théâtre n'est autre que ce lieu symbolique, témoin de toutes les luttes syndicales.

Oui, Monsieur le Premier Ministre ! Oui, Mesdames et Messieurs ! La signature de cette charte est un geste historique qui scelle notre engagement à renforcer le partenariat entre le Gouvernement et les partenaires sociaux mais surtout entre les entreprises privées et les entreprises publiques.

C'est une première dans l'histoire de l'Algérie indépendante !

Il n'y a plus d'entreprises privées ni d'entreprises publiques mais des entreprises nationales algériennes qui vont cimenter et renforcer le socle de l'économie de notre pays.

La mobilisation de toutes les capacités nationales pour faire face à la crise et pour bâtir une économie solide fait désormais l'unanimité.

Nous en avons fait le postulat mais maintenant nous passons à l'action pour que cette synergie entre le secteur public et le secteur privé soit effective et pour qu'elle fasse partie des orientations stratégiques de la politique économique du pays.

Lors de la dernière rencontre de concertation pour la préparation de la tripartite, vous aviez déclaré Monsieur le Premier Ministre, que nous étions dans une économie de marché à dimension sociale.

Les organisations patronales que je représente devant vous se reconnaissent dans cette définition. Nous sommes pour une économie de marché dont les principes fondamentaux sont :

- La liberté d'entreprendre, d'investir et de commercer ;
- Le travail, le sérieux et la rigueur ;
- La performance, l'obligation de résultat et la redevabilité.

Mais cela ne nous empêche pas d'être profondément attachés à notre modèle social qui s'inspire de valeurs ancrées dans notre société : la solidarité, l'engagement, le partage, la justice et l'équité.

En ces temps d'incertitudes, nous sommes investis d'une grande responsabilité qui est de laisser aux générations futures un pays socialement et politiquement stable et économiquement prospère.

Le principal enjeu de la charte que nous allons signer aujourd'hui est de veiller à ce qu'il y ait une distribution équitable des richesses. Et l'indicateur le plus significatif de l'efficacité des mesures prises dans ce sens est la productivité.

Le travail et la compétence doivent être valorisés et récompensés et je suis conscient qu'une telle mesure ne pourrait être raisonnablement envisagée que si nous améliorions la productivité de nos entreprises.

Mais si j'exprime une telle préconisation, c'est parce que je suis persuadé que nous avons amorcé une nouvelle phase dans le processus de transformation de l'économie nationale qui nous permettra non seulement de propulser les entreprises algériennes au summum de leur compétitivité mais aussi de contribuer à l'épanouissement de la population et à la préservation de la souveraineté économique du pays.

C'est donc le meilleur moment pour entamer une ère nouvelle pour notre grand pays. C'est **l'ère de l'entreprise**.

L'entreprise n'est pas là uniquement pour faire des profits. Elle a aussi un rôle prépondérant dans la redistribution équitable des richesses à travers la rémunération de ses employés et le paiement régulier des charges sociales et fiscales. Nous militons pour l'émergence d'entreprises citoyennes et solidaires

Le destin des chefs d'entreprise algériens est lié à celui de la Nation. Ils œuvrent quotidiennement à la consolidation de la stabilité et soutiennent les efforts des autorités pour maintenir la paix chèrement acquise.

Bien entendu, il ne fait aucun doute pour personne que la consolidation de la paix passe par le développement socio-économique et les entreprises algériennes ont un rôle capital à jouer dans cette démarche.

Monsieur le Premier Ministre

Mesdames et Messieurs

Le sujet que nous évoquons aujourd'hui est essentiel. C'est l'occasion propice à l'approfondissement de la réflexion sur le rôle de l'Etat dans le système économique du pays.

Un Etat fort est celui qui se consacre pleinement dans ses missions de régulation et de contrôle et à l'élaboration de stratégies et de politiques publiques. Or, l'on constate que son implication anachronique dans la gestion et le financement du secteur marchand public le distrait de cette vocation qui est naturellement la sienne.

Permettez-moi, ici, de rappeler l'article 43 de la constitution nationale, révisée sous l'impulsion de son excellence Monsieur le Président de la République, Si Abdelaziz Bouteflika et qui définit précisément le rôle de l'Etat :

« La liberté d'investissement et de commerce est reconnue. Elle s'exerce dans le cadre de la loi. L'Etat œuvre à améliorer le climat des affaires. Il encourage, sans discrimination, l'épanouissement des entreprises au service du développement économique national. L'Etat régule le marché. La loi protège les droits des consommateurs. La loi interdit le monopole et la concurrence déloyale. »

Tout est dit dans cet article de la loi fondamentale.

Je reviens encore, Monsieur le Premier Ministre, sur nos discussions lors de notre dernière rencontre pour la préparation de la tripartite pendant laquelle vous aviez assuré que « l'Etat allait appliquer la loi dans le secteur économique mais dans la sérénité » et c'est précisément ce que nous demandons notamment pour ce qui est du principe de la préférence nationale et de la non discrimination entre les entreprises publiques et les entreprises privées.

Monsieur le Premier Ministre

Mesdames et Messieurs

Nous avons déjà eu le loisir de formuler nos propositions et notre vision sur les réformes économiques à engager pour promouvoir la production nationale et développer les exportations. Je m'abstiendrai de les détailler encore une fois afin de ne pas tomber dans la redondance. Nous avons déjà identifié ce qui ne va pas et préconisé ce qu'il y a lieu de faire pour y remédier. L'élaboration de la cartographie des entreprises algériennes que vous avez décidé, Monsieur le Premier Ministre, contribuera certainement à y approfondir le diagnostic et à y apporter les meilleures solutions.

Je suis donc sincèrement heureux que nous soyons rassemblés aujourd'hui, mais je ne serais pleinement satisfait que si nous prenions, dans cet exercice de concertation, des engagements que nous serons en mesure de tenir de manière très pragmatique et concrète dans les semaines voire dans les jours à venir. Il est, en effet, important que nous tenions compte du facteur temps.

Nous avançons. Mais nous avançons à un rythme lent!

Pendant ce temps, le fossé se creuse avec les pays développés et même avec certains pays en développement. Notre pays recule dans le classement Doing Business. La fracture numérique est telle qu'il nous faudra mettre les bouchées doubles pour rattraper le retard.

Le monde avance ; il ne nous attend pas ! Plus que jamais nous devons comprendre cela ! Plus que jamais nous devons prendre conscience collectivement que notre société est anesthésiée par la rente et que nous avons le plus grand besoin d'un consensus national pour en sortir.

Son Excellence le Président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika qui a déjà eu par le passé la clairvoyance et le discernement de prendre les décisions les plus pertinentes au moment qu'il fallait, nous a encore montré la voie dans son message adressé à la Nation à l'occasion de la célébration du 63ème anniversaire du déclenchement de la révolution en soulignant que:

"Les voies et moyens requis pour gagner la bataille du développement économique résident aussi dans la conduite et l'accélération des réformes nécessaires pour moderniser et décentraliser la gestion des affaires publiques, moderniser l'environnement de son économie y compris financier, et avancer dans la maîtrise des nouvelles technologies."

Dans ce même message, il nous a appelé, travailleurs et entrepreneurs, à nous investir pleinement dans cette bataille.

Je suis persuadé que grâce au partenariat triangulaire Gouvernement /syndicat / organisations patronales, nous pourrions influencer positivement sur les conditions de vie de la population en Algérie et plus précisément sur l'employabilité des jeunes et la compétitivité des entreprises et atteindre à moyen terme une croissance à deux chiffres et intégrer la chaîne de valeur mondiale.

Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs,

Pour assurer le plein succès de ce partenariat public privé, la mobilisation et la coordination de nos compétences, toutes nos compétences est indispensable.

Je veux ici, parler de deux réservoirs inestimables et inépuisables, mais qui ne sont hélas, pas suffisamment exploités, ni considérés à leur juste valeur. Il s'agit de notre jeunesse et notre Diaspora.

Monsieur le Premier Ministre la jeunesse Algérienne a prouvé et démontré qu'elle a cette formidable capacité créative de sortir de la trappe dans laquelle la dépendance au pétrole nous a trop longtemps enfermés. Elle a la force et l'intelligence et elle fonce!

Personnellement, j'ai vu chez les jeunes algériens que j'ai rencontrés beaucoup de maturité, de la persévérance et du courage.

J'ai discuté avec des jeunes formidables pour lesquels l'innovation n'est pas un vain mot. J'ai été épaté par leurs connaissances, leurs projets et leur enthousiasme.

Je n'ai aucun doute sur le fait que c'est eux qui porteront la relance économique de l'Algérie. C'est eux qui feront de notre pays, une Nation émergente.

Mais, ils ont besoin d'être guidés, orientés, soutenus.

Ils ont besoin aussi qu'on leur fasse confiance

Alors, faisons confiance à nos jeunes, faisons confiance à leur génie.

Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs,

Nous considérons que la diaspora algérienne établie à l'étranger est une richesse inespérée pour l'Algérie.

Notre diaspora évolue dans un système d'économie de marché, dont elle maîtrise les codes et les règles. Un potentiel économique et scientifique de centaines de milliers de chefs d'entreprises et hauts cadres y sont installés. N'est-ce pas là en effet une immense richesse ?

Le besoin de notre économie en matière de transfert de technologie, de savoir-faire, et de management, nous commande d'aménager des conditions plus attractives pour les Algériens établis à l'étranger, qui souhaitent apporter leur contribution à l'édification nationale.

Nous devons nous atteler à organiser notre diaspora à travers des réseaux de cadres, de chercheurs, d'entrepreneurs et autres professionnels expatriés, pour en faire des vecteurs efficaces de transfert de savoir-faire vers notre pays. Pour cela, nous préconisons de nous atteler à concevoir un grand programme national qui prendrait en compte cette nécessité.

Oui ! Mesdames et Messieurs, l'union de tous est aujourd'hui absolument nécessaire pour avancer sur la voie du progrès. Avant d'être des chefs d'entreprise, des travailleurs, des dirigeants, des hommes et des femmes politiques, nous sommes des citoyens algériens fiers de leur appartenance, fiers de leurs origines, très attachés à nos valeurs ancestrales de solidarité et d'entraide.

Les Organisations Patronales, pour leur part, tiennent à réitérer leur entière disponibilité à œuvrer pour la grandeur de l'Algérie et le bien-être de son Peuple.

Merci de votre aimable attention

عام سعيد , Assegas Amegaz

TAHYA EL DJAZAIR.